

*Audition ambassadeur d'Oman en France*

*20/05/2026 à 14 heures*

*Groupe d'amitié France-Oman*

Le président du groupe d'amitié, M. Frédéric Falcon, a ouvert l'audition en remerciant l'ambassadeur du Sultanat d'Oman pour sa présence dans un contexte régional particulièrement tendu. Il a rappelé que le Sultanat était un partenaire et un ami de la France et a tenu à exprimer la solidarité des membres du groupe d'amitié à l'égard d'Oman dans le contexte des tensions régionales liées à la guerre impliquant l'Iran et aux risques pesant sur le détroit d'Ormuz.

Il a également souligné la volonté du groupe d'amitié de relancer un rythme régulier d'échanges et de coopération avec le Sultanat d'Oman, après une période où les circonstances internationales avaient rendu les contacts plus difficiles.

L'ambassadeur a remercié les membres du groupe d'amitié pour leur invitation et pour les marques de soutien exprimées à l'égard du Sultanat. Il a indiqué que cette relation parlementaire contribuait au renforcement des relations bilatérales entre Oman et la France.

Le président du groupe d'amitié a ensuite demandé à l'ambassadeur de présenter un point de situation sur les conséquences régionales du conflit actuel.

L'ambassadeur a expliqué que le Sultanat d'Oman, comme l'ensemble des pays du Golfe, était directement affecté par les tensions entre les États-Unis, l'Iran et Israël. Il a toutefois souligné que la position d'Oman demeurerait particulière au sein du Golfe en raison de son rôle traditionnel de médiateur régional et de sa volonté constante de préserver les canaux diplomatiques ouverts entre les différentes parties.

Il a insisté sur le rôle joué par Oman dans les efforts de négociation et de désescalade, estimant qu'aucune des parties impliquées n'avait intérêt à une aggravation durable du conflit. Selon lui, les conséquences d'une extension régionale de la crise seraient particulièrement importantes pour l'ensemble de l'économie mondiale, notamment en matière énergétique et maritime.

L'ambassadeur a rappelé l'importance stratégique du détroit d'Ormuz pour les approvisionnements énergétiques mondiaux et a indiqué qu'Oman attachait une importance particulière à la sécurité maritime dans la région. Il a salué à ce titre la position de la France et son engagement en faveur de la stabilité régionale et de la protection des routes maritimes.

Il a également indiqué que les tensions actuelles faisaient peser des risques importants sur les marchés de l'énergie et sur l'économie mondiale dans son ensemble, y compris sur les économies européennes.

Mme Sophie Mette a salué le rôle de médiateur joué par Oman dans la région et a interrogé l'ambassadeur sur la coopération entre Oman et les autres États voisins afin de favoriser une désescalade diplomatique.

L'ambassadeur a répondu qu'Oman entretenait des contacts permanents avec les États de la région ainsi qu'avec ses partenaires internationaux afin de favoriser des solutions politiques et diplomatiques à la crise actuelle. Il a rappelé que le dialogue et la médiation constituaient des éléments centraux de la politique étrangère omanaise.



Le collaborateur de Mme Amélia Lakrafi a également remercié l'ambassadeur pour le soutien apporté par Oman lors des opérations de rapatriement de ressortissants français dans la région au cours des précédentes crises régionales. Il a été rappelé que le Sultanat avait facilité le transit et le retour de ressortissants français via son territoire.

L'ambassadeur a indiqué qu'Oman considérait cette assistance comme un devoir humanitaire et comme une manifestation concrète de l'amitié entre les deux pays.

La discussion s'est ensuite déplacée vers les projets de coopération économique et les opportunités offertes aux entreprises françaises.

La question de la gestion de l'eau et du dessalement a ensuite occupé une large partie des échanges.

Le président du groupe d'amitié a rappelé que les enjeux liés à l'eau devenaient également centraux pour plusieurs régions françaises confrontées à des épisodes croissants de sécheresse. Il a souligné qu'Oman apparaissait comme un acteur particulièrement avancé dans les domaines du dessalement, de la réutilisation des eaux et de la gestion durable des ressources hydriques.

L'ambassadeur et son conseiller ont alors présenté les principales orientations de la stratégie omanaise en matière de gestion de l'eau.

Ils ont expliqué que le Sultanat avait développé depuis plusieurs années une politique importante d'investissements dans :

- les infrastructures de dessalement ;
- les barrages ;
- les réseaux de stockage ;
- la réutilisation des eaux ;
- et les technologies de gestion intelligente des ressources hydriques.

Il a été indiqué qu'Oman disposait actuellement d'un nombre important de barrages, destinés à la fois :

- au stockage ;
- à la régulation ;
- à la protection contre les crues ;
- et à la sécurisation des réserves hydriques.

Le conseiller a précisé que le Sultanat comptait actuellement environ 178 barrages, conformément aux objectifs de la Vision Oman 2040.

Les représentants omanais ont également souligné le rôle croissant des technologies modernes, notamment de l'intelligence artificielle, dans la gestion des ressources en eau, la surveillance climatique et l'optimisation des réseaux.

Ils ont évoqué plusieurs partenariats avec des entreprises françaises, notamment Veolia et Suez, dans les domaines :

- du dessalement ;
- des infrastructures hydrauliques ;
- des réseaux ;
- et des technologies environnementales.

Les participants ont également abordé les limites environnementales de certaines techniques de dessalement ou de modification climatique, en soulignant la nécessité d'une approche prudente et adaptée aux réalités locales.

L'ambassadeur a insisté sur le fait que le Sultanat restait ouvert au développement de nouveaux partenariats avec les entreprises françaises, aussi bien dans les secteurs liés à l'eau que dans d'autres domaines stratégiques, notamment dans les secteurs de l'énergie, des technologies de pointe et de la défense.

Le président du groupe d'amitié a estimé que l'expérience omanaise en matière de gestion de l'eau pouvait constituer une source d'inspiration utile pour certains territoires français confrontés à des tensions croissantes sur les ressources hydriques.

Les échanges ont également porté sur les investissements omanais en France et les perspectives d'approfondissement des coopérations économiques bilatérales

Mme Sophie Mette a interrogé le conseiller sur la place des entreprises françaises dans le secteur de l'intelligence artificielle appliquée à la gestion de l'eau et des ressources climatiques.

Le conseiller a indiqué que les conventions avec plusieurs sociétés françaises partenaires, en vigueur depuis une trentaine d'années, étaient en cours de renouvellement ou de prolongation. Il a précisé que l'intelligence artificielle constituait un domaine récent mais que le Sultanat était ouvert à des coopérations avec d'autres sociétés françaises dans ce domaine. Il a notamment mentionné l'exemple d'une société française travaillant sur des technologies d'ensemencement des nuages, tout en soulignant qu'Oman abordait ces techniques avec prudence, certaines ne s'adaptant pas nécessairement aux conditions locales.

Le collaborateur de Mme Amélia Lakrafi a interrogé l'ambassadeur sur les entreprises omanaises investissant en France. L'ambassadeur a répondu que leur nombre demeurait limité, en raison d'une forte concurrence sur le marché français.

Mme Sophie Mette a ensuite demandé quelles étaient les principales nationalités des entreprises étrangères investissant à Oman. L'ambassadeur a indiqué qu'il s'agissait principalement d'entreprises britanniques et émiriennes.

En conclusion, les participants ont réaffirmé leur volonté commune de renforcer les relations franco-omanaises dans les domaines politique, économique, technologique et environnemental.

Le président du groupe d'amitié a enfin remercié l'ambassadeur pour la qualité des échanges et pour sa disponibilité.

*Députés présents : M. Frédéric Falcon, Mme Sophie Mette.*

*Députée représentée : Mme Amélia Lakrafi.*